



LE DÉPARTEMENT

**RAPPORT DE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE**
Naturellement Var
ET DE PERFORMANCE

2023





En 2023, investie dans ses engagements pour le quotidien comme pour l'avenir, la majorité départementale a pris un engagement fort en votant sa politique cadre de développement durable : "Naturellement Var", qui déploie une feuille de route volontaire et ambitieuse sur les 5 ans à venir.

Cette politique, articulée autour de 2 principes, 4 axes et 6 défis, place le développement durable au cœur des politiques départementales, en partenariat avec les acteurs du territoire, pour et avec les Varoises et les Varois.

Le Département se veut **exemplaire dans son fonctionnement et la réduction de son impact carbone**, par les économies d'énergie qui se sont élevées cette année à -13,06 % sur le chauffage des bâtiments administratifs, par la labellisation imprim'vert de l'imprimerie départementale, mais également via la commande publique qui représente un volume d'achats de 150 millions d'Euros/an. La formidable force que représentent les agents du Département (5 200 agents) est placée au cœur de cette dynamique de transformation.

L'action sociale, ADN du Département, est placée au cœur du développement durable du Var. Le Département accompagne les plus démunis dans le développement durable notamment sur la lutte contre la précarité énergétique. Il développe un Var accessible et inclusif, avec l'accompagnement de 32 projets d'habitat inclusif, sur 21 communes pour 244 bénéficiaires.

Le Var est acteur de la transformation et de l'animation durable des territoires avec ses partenaires. Ainsi, la mise en oeuvre des 47 actions que compte le Plan vélo départemental est l'occasion de co-construire des projets avec les EPCI.

Enfin, **le Var préserve ses ressources naturelles pour et avec les nouvelles générations**, avec le lancement de l'étude prospective Var eau 2050, lors des Assises départementales de l'eau organisées le 30 mai 2023 à Draguignan avec 250 personnes, ou encore le vote de la politique de soutien à l'adaptation et à la modernisation des économie agricoles, forestières, pêches et aquacoles du Var, le 6 novembre 2023.

Ces objectifs, des plus ambitieux, seront atteints avec l'implication de tous. C'est pourquoi nous saluons et encourageons l'investissement des citoyens comme celui de nos partenaires institutionnels et privés.

Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin, le Var de demain est entre les mains de tous !



Jean-Louis Masson

Président du Conseil départemental



Andrée Samat

4^e Vice-Présidente du Conseil départemental

Présidente de la commission transition énergétique, développement durable et mobilités douces

4 AXES STRATÉGIQUES DU PLAN D'ACTION

AXE 1

le Var exemplaire dans son fonctionnement et la réduction de son impact carbone

AXE 2

La solidarité, ADN du Département, est placée au cœur du développement durable du Var

AXE 3

le partenariat est le moteur du Var pour la transformation et de l'animation durable de ses territoires

AXE 4

le Var préserve ses ressources naturelles pour et avec les nouvelles générations

2 PRINCIPES DE LA POLITIQUE

- intégrer les objectifs du développement durable dans le pilotage de toutes les politiques départementales
- positionner la gouvernance au cœur de l'action, avec le développement du partenariat et la recherche de la meilleure façon d'associer l'utilisateur



Face aux enjeux à la fois climatiques, de transition écologique et de solidarités humaines, le Département du Var affirme sa volonté politique en matière de développement durable. Sous l'impulsion de Jean-Louis Masson, Président du Conseil départemental du Var, une politique volontaire et ambitieuse s'est co-construite avec la participation active des élus et des agents départementaux. Un plan d'actions sur 5 ans a été voté. Il s'articule autour de 2 principes, 4 axes et 6 défis : Naturellement Var !

Ce rapport constitue, pour le Département du Var, **un rendez-vous annuel dédié pour représenter des actions réalisées dans le cadre de la politique Naturellement Var**, afin de mesurer sa contribution au développement durable et de rechercher des actions d'amélioration.

Pour la collectivité, c'est également **un outil d'accompagnement au changement** du fonctionnement interne, vers une plus grande transversalité et une sensibilisation accrue des agents sur cette thématique.

Enfin, dans **une volonté de transparence et de présentation de l'information à destination du public**, il s'agit de rendre compte de l'investissement du Département dans le développement durable et d'en partager les objectifs.

6 DÉFIS À RELEVÉ

DÉFI 1

atteindre d'ici 3 ans l'objectif de zéro déchet plastique non recyclé/non réutilisé produit par le fonctionnement et les projets départementaux

DÉFI 2

en articulation avec la politique de l'habitat, proposer un plan de lutte ambitieux, sur 5 ans, contre la précarité énergétique, pour les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs

DÉFI 3

équiper en installations d'énergies renouvelables au moins 60 sites en 5 ans de façon qu'ils s'auto-alimentent et proposer un dispositif qui contribue à développer cette production par les autres acteurs publics (offices de l'habitat, EPCI, etc.)

DÉFI 4

d'ici 5 ans, en articulation avec le plan vélo, élaborer et commencer à déployer un plan de soutien aux mobilités douces sur l'ensemble du Département

DÉFI 5

prendre position comme pilote de la ressource eau dans le territoire d'ici 3 ans (étude prospective Var eau 2050, soutien aux intercommunalités dans l'exercice de cette compétence, etc.)

DÉFI 6

porter, d'ici 5 ans, une ambition départementale autour d'une alimentation locale, de qualité, respectueuse des ressources et porteuse d'identité forte ("à la table du Var")

MÉTHODE D'ÉLABORATION ET DE LECTURE DU RAPPORT

Ce rapport présente un bilan non exhaustif des actions emblématiques réalisées dans le cadre de la politique Naturellement Var sur l'année 2023.

Il répond à la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite loi Grenelle 2, introduisant, pour les collectivités de plus de 50 000 habitants, l'obligation de présenter **un rapport annuel sur leur situation en matière de développement durable**. La loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets a renforcé et précisé les enjeux de ce rapport. L'article L3311-2 du Code général des collectivités territoriales présente le cadre et les objectifs de ce rapport.

Conformément au décret d'application (n°2011-687) du 17 juin 2011, ce rapport comporte :

- le bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité, rassemblées sous l'axe 1 : "le Var exemplaire dans son fonctionnement et la réduction de son impact carbone";
- le bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre sur le territoire varois, rassemblés sous les axes 2, 3 et 4, ainsi que dans les pages de présentation des défis.

Conformément à l'article 180 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021, depuis le 1er janvier 2024, ce rapport précise le programme d'actions mis en place pour assurer la réduction de la consommation d'énergie des bâtiments ou des parties de bâtiment à usage tertiaire dont la collectivité territoriale est propriétaire, dans un objectif de respect des obligations prévues à l'article L. 174-1 du code de la construction et de l'habitation.

Il répond à la l'article L3121-21 du code général des collectivités territoriales, indiquant que le Président du conseil départemental présente **un rapport sur la situation du Département, de l'activité et du financement des différents services du Département**.

Ainsi ce document constitue le rapport de performance du Département du Var sur l'année 2023, au cœur des territoires et dans toutes ses missions de service public

Ce bilan d'activité est présenté à la fois dans le détails des actions mais également par les indicateurs de performance rassemblés par compétences : solidarité, collèges, sport/jeunesse/enseignement supérieur et recherche, culture, routes/réseaux, tourisme et environnement.

Ce rapport présente la tendance du bilan financier réalisée à ce jour et sera consolidé et complété par le compte administratif 2023 à venir.

L'action départementale est reliée aux cinq finalités du développement durable définies par la loi (article L.110-1 du Code de l'environnement), par l'ajout des pictogrammes :



La lutte contre le changement climatique



La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources ainsi que la sauvegarde des services qu'ils fournissent et des usages qui s'y rattachent



La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations



L'épanouissement de tous les êtres humains



La transition vers une économie circulaire

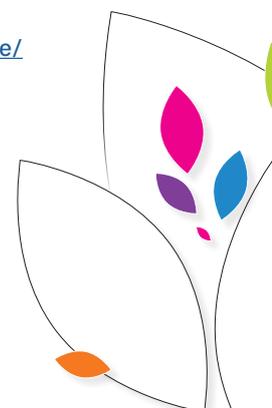
Conformément à l'article L3311-2 du Code général des collectivités territoriales, ce rapport évoque la contribution à l'atteinte des 17 objectifs de développement durable inscrits au programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté le 25 septembre 2015 par l'Assemblée générale des Nations unies.



En septembre 2015, les 193 États membres de l'ONU ont adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030, intitulé Agenda 2030. C'est un agenda pour les populations, pour la planète, pour la prospérité, pour la paix. Il porte une vision de transformation de notre monde en éradiquant la pauvreté et en assurant sa transition vers un développement durable.

Au cœur de l'Agenda 2030, 17 objectifs de développement durable ont été fixés. Ils couvrent l'intégralité des enjeux de développement durable dans tous les pays tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau, la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique ou encore la paix, l'agriculture, l'éducation, etc.

Pour en savoir plus : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>



SOMMAIRE

I LES AXES DE LA POLITIQUE NATURELLEMENT VAR

- **Axe 1 : le Var exemplaire dans son fonctionnement et la réduction de son impact carbone** 9
- **Axe 2 : l'action sociale, ADN du Département, est placée au coeur du développement durable du Var** 10
- **Axe 3 : le Var, acteur de la transformation et de l'animation durable des territoires avec ses partenaires** 11
- **Axe 4 : le Var préserve ses ressources naturelles pour et avec les nouvelles générations** 12

II LES DÉFIS DE LA POLITIQUE NATURELLEMENT VAR

Avancement des 6 défis 15-16

III LE PROGRAMME DE RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS TERTIAIRES

Programme d'action pour l'application du décret tertiaire 19-20

IV LES INDICATEURS DE PERFORMANCE

- **Solidarité** 23
- **Collèges** 23
- **Sports et jeunesse** 24
- **Culture** 24
- **Routes et réseaux** 25
- **Tourisme** 25
- **Environnement** 26
- **Qualité et performance de l'administration** 26





LES AXES DE LA POLITIQUE NATURELLEMENT VAR

Axe 1 : le Var exemplaire dans son fonctionnement et la réduction de son impact carbone

Bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité.

Focus



Mettre en oeuvre le schéma de promotion des achats publics socialement et économiquement responsables (SPASER) - 2023-2026

Le Département du Var a voté son nouveau schéma de promotion des achats publics socialement et économiquement responsables (SPASER) le 3 avril 2023.

Il engage les achats du Département selon des axes de transition écologique et de solidarité, tout en facilitant l'accès à la commande publique pour favoriser le développement des très petites entreprises (TPE) et moyennes entreprises (PME).

Pour accompagner cette action le Département a formé son personnel. Le facilitateur départemental pour l'accompagnement des clauses sociales est intervenu auprès des agents de la commande publique et de l'action culturelle afin de sensibiliser à l'insertion des clauses sociales et à l'intérêt de mettre en œuvre des marchés réservés.

Lors des cinq formations dédiées au développement durable, des thématiques telles que les obligations liées au développement durable, ou les clauses et critères environnementaux dans les marchés de service ont été abordées. Le Département a proposé des formations sur mesure sollicitées par les directions opérationnelles. Par ailleurs, le site internet dédié "développement durable et commande publique" a régulièrement été mis à jour et enrichi de nouvelles rubriques comme celle relative à l'égalité femmes - hommes.

Focus



Mettre en oeuvre le plan de réduction et l'optimisation du traitement des déchets de la collectivité

Le Plan de réduction et l'optimisation du traitement des déchets répond aux enjeux suivants :

- réduire la production de déchets et leur impact sur l'environnement
- gérer les déchets comme une ressource, selon la hiérarchie : réutilisation (fournitures de bureau, mobilier...), recyclage, valorisation (bio-déchets, bouchons)
- traiter efficacement les déchets ultimes : optimiser le choix de la filière d'élimination
- enregistrer le suivi de la gestion des déchets dangereux sur la plateforme "Track Déchets"

Le Département développe le tri interne des déchets de l'administration. Déjà mis en oeuvre sur les bâtiments principaux de Toulon (papier-carton / emballage plastique-métal / autres déchets), il sera déployé sur l'ensemble des bâtiments en prenant en compte les consignés de tri spécifiques à chaque territoire. Le Département organise la centralisation de la gestion des déchets produits par plusieurs de ses directions pour optimiser leur traitement. Un diagnostic global sur les déchets de la collectivité a identifié 15 typologies de déchets différents qui peuvent être communs à plusieurs directions (DEEE, DASRI, Batteries, Bois, Métaux, biodéchets etc...). Un service est maintenant chargé de cette gestion centralisée, pour optimiser la collecte et la recherche de filières de recyclage et de traitement. Ce service renseignera la plateforme Track déchets pour les déchets dangereux qu'il gère.

Focus



Définir et mettre en oeuvre le plan d'animation et de communication de la politique Naturellement Var et la transition écologique et sociale à destination des agents de la collectivité - La semaine Naturellement Var

Le Département du Var a organisé sa 1ère semaine Naturellement Var, du 18 au 22 septembre 2023, en lien avec les semaines européennes du développement durable, du 18 septembre au 8 octobre et le clean up day mondial qui s'est tenu le 16 septembre.

Cette semaine est l'occasion de poser des actions concrètes d'engagement de tous les agents dans la politique Naturellement Var.

Cette semaine a rencontré un vif succès avec 1 044 agents (soit 20% de l'effectif) engagés dans l'une des 24 actions proposées par les directions investies, sur les thématiques :

- des déchets (plastiques notamment) et du recyclage (avec un projet de réutilisation du matériel d'exposition)
- de la mobilité douce, avec la création d'une équipe de "vélo-taiffeurs" investis pour accompagner leurs collègues sur ce mode de déplacement
- de la solidarité avec la participation à une course solidaire (89 agents ont participé à "La Pradétane" le 17 septembre, pour la lutte contre les violences faites aux femmes)
- de nombreuses actions de sensibilisation et de formation sur la transition écologique, son "poids en CO2" (ou comment passer de 10 tonnes de CO2 / an / personne à 2 tonnes en 2050), un "serious game" en ligne, des écogestes sur l'énergie, ...

Enfin, pour entraîner tous les agents de la collectivité dans une action commune, le Département a organisé un grand nettoyage des messageries, accompagné de webinaires et de tutoriels, mais aussi de rencontres dédiées, pour prendre de "bonnes habitudes numériques".

Le Département a prolongé cette semaine avec l'inauguration, le 28 septembre, de racks de vélos électriques mis à la disposition des agents pour leur déplacements professionnels en ville.

Focus



Obtenir et assurer le suivi du label Imprim'vert pour l'imprimerie départementale

Le Département a sollicité la labellisation auprès d'Imprim'vert. Un référent régional est venu faire un audit du fonctionnement de l'imprimerie départementale au regard des critères du label. Il a émis des avis favorables sur une majorité de points et a formulé des préconisations sur quelques autres à améliorer.

Une fois les ajustements faits, la candidature a été présentée à une commission d'attribution régionale qui se déroule à la Chambre du commerce et de l'industrie deux fois par an.

Le Département a obtenu ce label.

Pour garder le label, il faut maintenir les efforts. Durant les 2 prochaines années, le Département assurera un suivi "en ligne" du respect des critères du label. Puis la troisième année, un auditeur viendra à nouveau contrôler le maintien, voire l'amélioration des performances de l'imprimerie.

Il était important pour la collectivité que les Varois et les agents aient connaissance des engagements et des efforts faits en la matière. Et ce label confirme l'action déjà engagée à tous les niveaux.

Axe 2 : l'action sociale, ADN du Département, est placée au coeur du développement durable du Var

Bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre sur le territoire

Focus



Accompagner le développement d'habitats inclusifs via l'aide à la vie partagée (AVP) dans le Var - appels à candidatures

Dans le cadre de son Schéma départemental de l'autonomie 2020 - 2024, le Département souhaite soutenir l'habitat inclusif en tant que lieu de vie des personnes âgées et/ou de personnes en situation de handicap en mettant en place l'aide à la vie partagée (AVP) afin de développer une offre alternative au tout établissement et favoriser le maintien à domicile et l'inclusion dans les territoires.

Un premier appel à projet avait été lancé en 2022, dans le cadre de l'accord pour l'habitat inclusif, passé entre le Département, la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie et l'Etat représenté par le Préfet. 21 projets d'habitat inclusif sur l'ensemble de territoire varois ont été retenus, pour 10 porteurs de projets, 156 habitants dont 121 personnes en situation de handicap et 35 personnes âgées

Cette action est reconduite avec le lancement en octobre 2023 d'un second appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour définir les contours d'une seconde programmation pour 2024/2030. Le Département a accompagné cet appel de plusieurs actions d'information notamment lors de la rencontre départementale de l'habitat inclusif organisée le 15 novembre 2023 au Muy à destination des Maires, services des communes et structures du champs médico-social, pour présenter la stratégie départementale en matière d'habitat inclusif et présenter l'AMI 2023.

Pour le second AMI, sur les 17 projets reçus, ce sont 11 nouveaux projets qui ont été retenus, pour 88 nouveaux bénéficiaires, dont 63 personnes âgées de plus de 65 ans et 25 personnes en situation de handicap.

Enfin, le Département travaille à l'intégration de la logique de l'adaptation des logements et la recherche d'accessibilité des résidences via ses conseils aux communes pour les documents d'urbanisme et grâce à son partenariat avec les bailleurs sociaux.

Focus



Ouvrir deux points d'accueil de la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées à Toulon et Draguignan

Depuis le 6 novembre 2023, la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) a ouvert 2 nouveaux points d'accueil "décentralisés" à Draguignan (Pôle médico-social - 380, rue Jean Aicard) et à Toulon (Pôle médico-social Vincent Allègre - 254, avenue Rageot de la Touche) afin de faciliter l'accès aux droits du public.

Sur ces 2 sites, des agents de la Direction de l'Action Sociale de Proximité et des agents de la MDPH vont assurer conjointement l'accueil des usagers.

Ces points d'accueil seront pérennisés, à partir de janvier 2024, sur Toulon : 2,5 jours par semaine (lundi, mardi après-midi et vendredi) et Draguignan 4 jours par semaine (du lundi au vendredi midi).



Axe 3 : le Var, acteur de la transformation et de l'animation durable des territoires avec ses partenaires

Bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre sur le territoire

Focus



Relancer le Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires (PDESI)

Un environnement préservé, des paysages époustouffants, une météo clémente tout au long de l'année... Le Var dispose d'atouts remarquables pour la pratique des sports de pleine nature. Ses sites exceptionnels en font une destination idéale pour les sportifs. Toutes les activités de pleine nature peuvent se pratiquer : l'escalade, la plongée, la randonnée à pied, à cheval, en vélo, l'aviron, le tir à l'arc, la course d'orientation, les sports nautiques, motorisés et bien d'autres...

Le Département souhaite favoriser le développement des sports de pleine nature, tout en préservant son environnement exceptionnel.

A la suite du vote d'une délibération cadre en date du 16 juin 2023 sur la mandature 2023/2028, la Commission départementale des espaces, sites et itinéraires (CDESI) a été réunie le 10 octobre 2023 à Toulon. L'ensemble des acteurs varois du sport de nature est à nouveau regroupé dans cette instance de concertation sous la présidence de Département du Var.

Cette réunion a permis de proposer au Département, la validation de :

- l'actualisation de la composition de la CDESI
- l'actualisation du Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires (PDESI)
- la précision du mode de fonctionnement de l'instance et de l'inscription au PDESI
- la reprise des groupes projets par thématiques

Ces divers points feront l'objet d'une notification départementale en début d'année 2024.

Pour accompagner la communication sur cette politique, le site départemental des sports de nature est en cours de transformation pour être plus interactif. Un plan de communication renforcé est prévu à la fin des travaux pour le courant de l'année 2024.

Sur le terrain, 18 900€ ont été alloués aux comités sportifs pour la gestion et l'entretien des sites sportifs inscrits au PDESI dont un nouveau partenariat avec le CD de cyclotourisme.

Enfin une modification de la gestion des sites d'escalade est en cours pour aboutir au passage de contrats d'entretien pour 2024.

Focus



Mettre en oeuvre le Plan vélo départemental - dévoilement officiel de l'itinéraire du Tour du Verdon à Vélo

Le Département a adopté son Plan vélo en février 2023. Il compte 47 actions réparties en 5 axes thématiques : le tourisme et la communication, le développement des infrastructures, l'exploitation de la DATA, le vélo au collègue et la mobilité solidaire.

En 2023, le Département a porté le plan vélo auprès des territoires. Il a rencontré les 12 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) pour identifier les actions qui pourraient être co-construites.

Le Département poursuit son action en termes d'aménagement du territoire. En 2023, nous comptons 156 kilomètres cumulés de voies aménagées en faveur du tourisme en modes doux :

- sur le parcours cyclable du littoral (PCL) : 96 km dont 84 km en site propre
- sur l'EuroVelo 8 (EV8) : 60 km dont 28 km en site propre

Afin d'optimiser la connaissance de l'utilisation de ces voies et pour en améliorer la gestion et l'offre de services, le Département a renforcé le réseau d'éco-compteurs et exploite les données de la plateforme Outdoorvision :

- 8 éco-compteurs posés en mai 2023 soit un total de 13 éco-compteurs (PCL et EV8)

Pour valoriser cette politique, à la fois sur l'intérêt des modes doux, mais également sur l'attractivité touristique de la découverte du Var à vélo, le 11 octobre 2023, a eu lieu le dévoilement officiel de l'itinéraire du Tour du Verdon à Vélo (itinéraire d'une longueur de 256 km). Cette manifestation a été organisée conjointement avec le Département des Alpes de Haute Provence.

Ce circuit touristique en itinérance est valorisé sur le site des sports de nature du Département.

Focus



Optimiser la prise en compte du développement durable dans les manifestations du Département

Le Département propose depuis de nombreuses années une offre culturelle riche à la fois dans ses structures, mais également dans ses manifestations. Ces manifestations, offertes à toutes et à tous sur l'ensemble du territoire, sont également l'occasion de sensibiliser les publics aux bonnes pratiques en matière d'écologie.

Ainsi, le site internet de la Fête du livre du Var a été enrichi d'un onglet spécifique indiquant aux visiteurs les modes de transports respectueux de l'environnement pour se rendre sur place. Par ailleurs, le sujet de la gestion des déchets de cette manifestation fait déjà l'objet d'efforts conséquents, avec des consignes données aux exposants et des équipes de sensibilisation au tri qui rencontrent les visiteurs sur les 3 jours de fête.

Le Département offre également, aux Varoises et aux Varois, le "dispositif des itinéraires du patrimoine".

Ce dispositif se tient une semaine en juin et permet de visiter des sites du patrimoine roman (églises), historique (musée de la marine) et artistique (opéra de Toulon) en transport en commun.

Le transporteur a été choisi notamment sur des critères environnementaux : bus peu polluants, formation des chauffeurs à l'éco conduite,...

Cette année, il a été demandé aux participants d'amener une gourde remplie d'eau, afin d'éviter la distribution de bouteilles d'eau en plastique pour répondre au défi "Zéro déchet plastique" voté dans la politique Naturellement Var.

I

Axe 4 : le Var préserve ses ressources naturelles pour et avec les nouvelles générations

Bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre sur le territoire

Focus



Inciter au développement d'une agriculture durable dans le cadre de la "Politique de soutien à l'adaptation et à la modernisation des économies agricoles, forestières, pêches et aquacole du Var"

Le Département réinvestit la thématique de l'agriculture, avec le vote, 6 novembre 2023, de la nouvelle stratégie du Département du Var - Politique de soutien à l'adaptation et à la modernisation des économies agricoles, forestières, pêches et aquacole du Var.

Cette politique est construite sur les 6 axes suivants :

- 1/ mettre en œuvre les compétences obligatoires du Département en matière d'aménagement foncier rural,
- 2/ saisir les opportunités dans le cadre du FEADER 2023-2027 pour l'agriculture, la forêt, la pêche et l'aquaculture,
- 3/ renforcer la politique départementale de sécurité sanitaire,
- 4/ s'engager aux côtés des filières de niche à haute valeur ajoutée, environnementale, paysagère et patrimoniale,
- 5/ contribuer à une gestion raisonnée de l'eau en agriculture,
- 6/ relancer la compétence d'accès à la ressource forestière et œuvrer à une gestion durable des peuplements forestiers ;

Pour soutenir cette politique, le Département a voté la signature d'une convention avec la Région pour la période 2023-2028, ainsi qu'une autorisation de programme de 7,3 M€.

Enfin pour accompagner l'agriculture sur le sujet du foncier, le Département engage une procédure de mise en valeur des terres incultes ou manifestement sous-exploitées à titre individuel (sur Villecroze), une démarche collective à Esparron et un aménagement foncier agricole forestier et environnemental sur la plaine agricole de Tavernes.

Focus



La création d'un conseil départemental des jeunes portée par le Département

Le Département du Var a souhaité la création du Conseil départemental des jeunes (CDJ) pour la rentrée scolaire 2023/2024.

Ce CDJ affirme la place que la collectivité souhaite donner aux jeunes varois dans l'ensemble des politiques départementales que l'assemblée délibérante (Conseil départemental) construit et soutient en faveur de la jeunesse.

A l'instar du Conseil départemental et de leurs homologues adultes, le Conseil départemental des jeunes respecte le principe de parité : il est composé de 23 binômes filles/garçons, soit 46 collégiens. Les conseillers départementaux jeunes sont élus en binôme pour une durée de deux années scolaires, chaque binôme représentant un canton du Var. Le Conseil départemental des jeunes est une instance participative et consultative.

Un des objectifs de ce Conseil départemental des jeunes est de sensibiliser les jeunes à la vie démocratique en leur permettant de développer leurs connaissances et leur compréhension des institutions.

Les mercredis 24 et 31 janvier 2024 ont eu lieu les premières réunions des sous commissions des jeunes élus :

- le 24, la sous commission environnement - déplacements - équipements publics - tourisme s'est réunie au sein de la maison de la nature du Plan de la Garde.
- le 31, la sous commission solidarités - citoyenneté - culture et sports était accueillie par l'Hôtel départemental des expositions et à la Sous-Préfecture à Draguignan.

Focus



Economiser l'eau sur les chantiers archéologiques

Dans le cadre des actions que le Département met en œuvre au quotidien pour les économies d'eau, les chantiers archéologiques proposent une action concrète.

Ainsi, un recyclage de l'eau a été mis en place sur la station de tamisage sur les fouilles programmées de Draguignan. Les cuves de stockage d'eau sont surélevées pour une utilisation de l'eau en gravitaire. Puis l'eau, qui a servi au tamisage, est récupérée et passe dans un bac de décantation. Elle est ensuite renvoyée dans les cuves de stockage, grâce à une pompe de relevage, pour être ré-utilisée.

Naturellement Var, c'est aussi transformer les métiers au quotidien pour économiser les ressources

Focus



Sensibiliser les scolaires à la gestion des rivières - Classes Argens

Suite aux inondations de 2010, le Département s'est engagé davantage dans la prévention des inondations, en portant le programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) d'intention de l'Argens sur plusieurs années, et la mise en place du syndicat mixte de l'Argens pour porter le PAPI validé.

Dans le PAPI, le Département porte notamment une action de sensibilisation aux inondations auprès des écoles (CE2, CM1, CM2) et des collèges (5ème) du bassin versant (74 communes). Elle a été reconduite pour 3 ans, dès le 1er janvier 2023, avec l'avenant à la convention du PAPI Argens.

Cette action amène les élèves à réfléchir sur les problématiques et imbrications complexes du territoire qui les entoure.

Ils sont mis en situation d'enquêteurs/scientifiques qui expérimentent et valident ses constatations sur le terrain. Puis, ils prennent des rôles "d'aménageurs" et découvrent la complexité des enjeux d'un territoire (la prospective, les enjeux économiques, les risques, la préservation de l'environnement,...). Ils deviennent ensuite des ambassadeurs et communiquent leurs résultats aux autres classes, à leurs familles et sur leur commune. Dans cette phase, ils exploitent des techniques variées pour les restitutions (maquette, vidéo, podcast, participations à des bulletins communaux ou des radios locales,...).

Lors de cette animation le Département prend le coût des transports à sa charge pour amener les élèves sur le terrain et développer leurs capacités d'observation.

Le partenariat est assuré avec l'Education Nationale. L'enseignant est accompagné dès l'amont, pour identifier les pistes d'investigations, jusqu'à la journée de restitution.

L'année d'animations scolaires se termine dans une grande Fête de l'Eau qui s'est tenue, cette année le 20 juin 2023, à Vidauban, en présence de l'élue référente du Département.





LES DÉFIS DE LA POLITIQUE NATURELLEMENT VAR

Avancement des 6 défis

Défi 1

Atteindre d'ici 3 ans l'objectif de zéro déchet plastique produit par le fonctionnement et les projets départementaux



Enjeux

Il s'agit d'éviter les conséquences sur les milieux naturels de ces matières non biodégradables. C'est également une action de décarbonation de notre consommation (réduction de notre dépendance aux matières fossiles et lutte contre les émissions de CO₂).

En 2023, l'action a commencé avec la structuration d'un service valorisation des déchets qui va assurer la récolte, la valorisation et le traitement des déchets produits par les directions. En parallèle, le tri des déchets de l'administration se développe avec l'ajout d'un flux plastique (associé aux métaux) au sein des bâtiments principaux sur Toulon. Enfin, lors de la semaine Naturellement Var, du 18 au 22 septembre 2023, des actions de sensibilisation visaient à faire prendre conscience de l'importance du plastique dans notre quotidien pour nous inciter collectivement à changer nos habitudes et utiliser d'autres matériaux.

En 2024, la gouvernance du projet sera mis en place. Les outils de rédaction des marchés seront enrichis de clauses et critères spécifiques et un travail de sourcing permettra d'identifier des filières vertueuses. Le tri des plastiques sera déployé dans les bâtiments du Département, accompagné d'une importante communication auprès des personnels. Enfin, le Département recherchera des partenaires techniques ayant engagé cette démarche.

Niveau d'avancement du défi



Défi 2

En articulation avec la politique de l'habitat, proposer un plan de lutte ambitieux, sur 5 ans, contre la précarité énergétique, pour les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs



Enjeux

D'après les données (2018) du Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, le Var compte 31 768 logements classés F et 5 268 logements classés G soit 6% et 1% du parc total de logement. Ainsi, la lutte contre la précarité énergétique rejoint la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre.

En 2023, le Département finance le service d'accompagnement pour la rénovation énergétique (SARE) porté par 2 structures : le GIP AREVE et l'ALEC83, qui accompagnent des particuliers, des copropriétés et du petit tertiaire privé dans les projets de rénovation thermique.

Le Département a versé près de 280 000 € en 2023, auxquels s'ajoutent les fonds des CEE et une aide de la Région.

En 2023, les structures ont réalisé : 1 148 informations de 1er niveau, 1 301 conseils aux ménages, 24 conseils personnalisés aux copros, 23 audits énergétiques, 28 accompagnements de travaux de rénovation globale, 7 accompagnements copros pour travaux de rénovation globale, 17 Informations de 1^{er} niveau au petit tertiaire et 17 conseils aux entreprises,...

En 2024, le SARE a été prolongé d'un an, un avenant à la convention régionale a été passé ainsi qu'un avenant aux conventions de partenariat avec les deux structures porteuses.

Le Département souhaite retravailler sa politique habitat pour répondre aux besoins du territoire.

Niveau d'avancement du défi



Défi 3

Équiper en installations d'énergies renouvelables au moins 60 sites en 5 ans de façon qu'ils s'auto-alimentent et proposer un dispositif qui contribue à développer cette production par les autres acteurs publics (offices de l'habitat, EPCI, etc.)



Enjeux

Il s'agit de répondre aux enjeux de réduction de la dépendance aux énergies fossiles et à la lutte contre le réchauffement climatique. Cette action vise à accompagner le territoire dans la transition énergétique tout en préservant nos espaces naturels (installations privilégiées en toitures ou friches à réhabiliter).

En 2023, le Département a réalisé une présélection de 91 sites susceptibles d'accueillir des centrales photovoltaïques. Les études de potentialité remises en décembre 2023 portent sur 61 sites et mettent en avant une surface maximale de panneaux installables d'environ 40 000 m² représentant une puissance maximale théorique de 9 500 kWc. Le principe d'utilisation de l'électricité est basé sur l'autoconsommation avec la revente du surplus.

En 2024, le Département poursuit les études de potentiel sur les 30 sites restants.

Le Département intègre systématiquement dans ses programmes des plans de rénovation et ses opérations de construction inscrites au plan pluriannuel d'investissement, l'installation de centrales en autoconsommation (toitures et parkings).

Niveau d'avancement du défi



Défi 4



D'ici 5 ans, en articulation avec le plan vélo, élaborer et commencer à déployer un plan de soutien aux mobilités douces sur l'ensemble du Département

Enjeux

Cette action répond aux enjeux de réduction de la dépendance aux énergies fossiles et à la lutte contre le réchauffement climatique. La dimension solidaire sera également recherchée avec l'aide à la mobilité des publics en difficulté.

En 2023, le Département a adopté son Plan vélo en février 2023. Il compte 47 actions réparties en 5 axes thématiques : développement des infrastructures (11 actions, dont 5 démarrées), exploitation de la DATA (7 actions, dont 3 démarrées), le vélo au collège (6 actions, dont 2 réalisées), tourisme et communication (15 actions, dont 6 démarrées) et la mobilité solidaire (7 actions, dont 3 réalisées).

Le Département a rencontré 12 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) pour échanger sur le plan vélo départemental et collaborer au développement et l'amplification des actions sur le territoire.

Enfin, une enquête de mobilité a été lancée auprès des collégiens, leurs parents et les équipes de l'éducation nationale. Le traitement du questionnaire, réalisé avec l'Agence d'urbanisme de l'aire toulonnaise et du Var (AUDAT), a accompagné la sélection de collègues pilotes pour des aménagements cyclables.

En 2024, le Département pourra porter ou accompagner des initiatives sur la mobilité douce.

Par ailleurs, au titre de l'aide aux communes, le Département a apporté son soutien à 59 projets à composante de mobilité douce (piétons et vélo) pour un montant de 7,785 M€.

Niveau d'avancement du défi



Défi 5



Prendre position comme pilote de la ressource eau dans le territoire d'ici 3 ans (étude prospective Var eau 2050, soutien aux intercommunalités dans l'exercice de cette compétence, etc.)

Enjeux

Il s'agit de proposer une prospective sur la ressource en eau, sur la base de l'observatoire de l'eau et d'une étude prospective à 2050, pour animer une gouvernance de cette ressource stratégique et partager une vision et une trajectoire commune du territoire avec toutes les parties prenantes.

En 2023, le Département a engagé la concertation avec l'Etat, la Région, l'Agence de l'Eau, l'ARS, la Chambre d'agriculture, la SCP, ... Puis, le lancement officiel de l'étude « Var Eau 2050 » a été fait lors des Assises départementales de l'eau organisées le 30 mai 2023 à Draguignan avec 250 personnes. L'étude a été confiée à un groupement rassemblant le CEREMA, le BRGM et le bureau d'études HB Conseil. Par ailleurs, le Département poursuit l'assistance technique aux communes et accompagne la gouvernance de la ressource en eau de la Siagnole.

En 2024, le Département suivra la réalisation de l'étude Var eau 2050 et développera la concertation des territoires. Avec la création de l'agence technique départementale, il s'impliquera davantage dans l'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès des communes sur la thématique de l'eau.

Niveau d'avancement du défi



Défi 6



Porter, d'ici 5 ans, une ambition départementale autour d'une alimentation locale, de qualité, respectueuse des ressources et porteuse d'identité forte ("à la table du Var")

Enjeux

Au-delà de l'accueil et de la convivialité, marqueurs d'identité varoise, il s'agit de promouvoir "le bien manger", qui contribue à faire société, de manger sainement et de valoriser les territoires dont l'agriculture constitue une dimension économique, patrimoniale et touristique majeure. Il s'agit de renforcer l'approche partenariale et d'agir sur plusieurs leviers : la politique agricole, la restauration scolaire, l'aide alimentaire, les projets d'insertion, nos achats de produits de bouche, la culture provençale (identité varoise)... en prenant en compte la ressource en eau, la réalité des productions locales et les enjeux fonciers.

En 2023, la gouvernance a été mise en place et le groupe projet a rencontré les partenaires : Chambre d'agriculture du Var, Agence d'urbanisme de l'aire toulonnaise et du Var (Audat), Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Provence-Alpes-Côte d'Azur (DRAAF PACA), Agribiovar et 8 porteurs des projets alimentaires territoriaux (PAT) du Var. Le 6 novembre, le Département a voté sa politique de soutien à l'adaptation et à la modernisation des économie agricoles, forestières, pêches et aquacoles du Var. Enfin, le Département a été sélectionné dans le cadre de l'Incubateur de Politiques Publiques de Sciences Po, pour accueillir des étudiants qui vont investir ce projet.

En 2024, l'animation du projet et la participation au réseau des PAT du Var se poursuivent. Le Département accompagnera les étudiants de Sciencespo, de janvier à mai 2024, pour une approche de design de services publics sur ce défi. Le nouveau Plan de restauration scolaire, priorisant les produits locaux, sera proposé au vote. La politique agricole devrait également être renforcée et précisée. Enfin, il est prévu une rencontre avec les parties prenantes du défi.

Niveau d'avancement du défi





LE PROGRAMME DE RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS TERTIAIRES

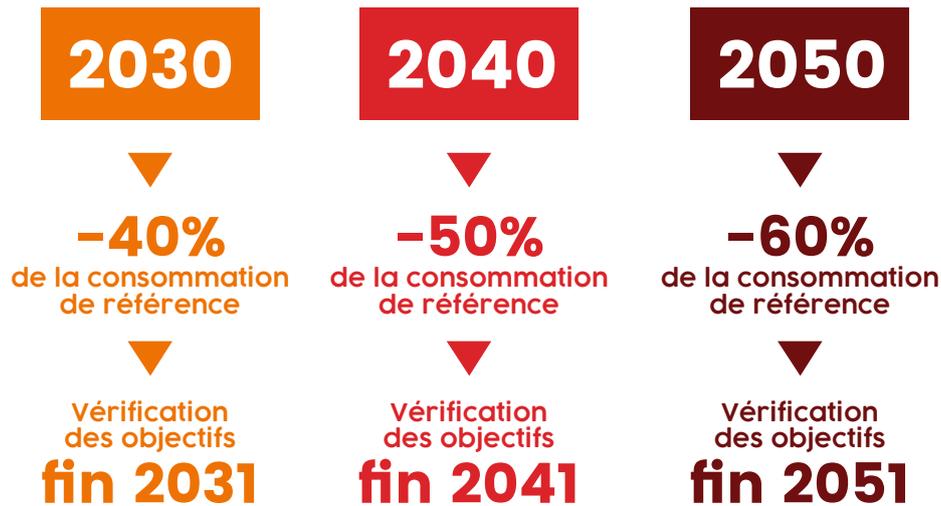
Le programme de réduction de la consommation d'énergie dans les bâtiments tertiaires

Programme d'action pour l'application du décret tertiaire

Conformément à l'article 180 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021, depuis le 1^{er} janvier 2024, ce rapport précise le programme d'actions mis en place pour assurer la réduction de la consommation d'énergie des bâtiments ou des parties de bâtiment à usage tertiaire dont la collectivité territoriale est propriétaire, dans un objectif de respect des obligations prévues à l'article L.174-1 du code de la construction et de l'habitation.

Pour les bâtiments tertiaires, l'article 175 de la loi ELAN du 23/11/18 et son décret du 23/7/2019 appelé "Décret Eco Énergie Tertiaire" rendent obligatoires des objectifs de diminution des consommations en énergie pour les bâtiments tertiaires de plus de 1 000 m².

Le Département du Var compte **135 sites concernés par ces objectifs**.



La **stratégie pour la réussite de la transition énergétique des bâtiments départementaux** repose sur trois axes essentiels :

L'axe 1 porte sur les actions liées à la réduction des besoins, en modifiant habitudes et pratiques et en systématisant la sobriété énergétique (jusqu'à 30% peuvent être espérés d'économie selon l'association Négawatt). Il se déploie selon plusieurs types d'actions :

- 1.1 Sensibiliser le personnel et les usagers aux enjeux environnementaux et aux écogestes
- 1.2 Former et impliquer plus particulièrement le personnel à fort impact
- 1.3 Améliorer le réglage des équipements techniques et le suivi des consommations
- 1.4 Réduire les surfaces occupées
- 1.5 Réduire les émissions de GES dans les opérations de construction

L'axe 2 porte sur les actions liées à l'efficacité énergétique des équipements départementaux (moins d'énergie pour satisfaire un même besoin). Il se déploie selon plusieurs types d'actions :

- 2.1 Réaliser des opérations de rénovation globales à haute performance
- 2.2 Améliorer l'efficacité des installations techniques
- 2.3 Maîtriser la consommation liée au matériel électrique non bâtimentaire
- 2.4 Mieux intégrer la performance énergétique dans les procédures de conduite d'opération
- 2.5 Augmenter les exigences de performance énergétique pour les biens immobiliers à acquérir ou à louer
- 2.6 Trouver des pistes de financement pour les travaux d'efficacité énergétique

L'axe 3 porte sur les actions liées à la réduction de l'intensité carbone de l'énergie utilisée et la dépendance aux énergies non renouvelables (développer la part d'énergie renouvelable). Il se déploie selon plusieurs types d'actions :

- 3.1 Systématiser l'installation de centrales photovoltaïques en autoconsommation
- 3.2 Se chauffer avec des énergies moins carbonées
- 3.3 Accompagner la stratégie de déploiement des véhicules électriques

Focus



Sensibiliser tout le personnel aux enjeux environnementaux et aux écogestes - chauffage et climatisation

Grâce à une action conjointe entre le réglage affiné des consignes de chauffe et de climatisation sur les bâtiments en gestion centralisée et le plan de communication à destination des agents, le Département affiche des résultats encourageants en termes d'économies de consommation d'énergie.

Résultats de la période de chauffe (hiver 2023 par rapport à hiver 2022) :

- baisse de -13,06 % en moyenne dans les bâtiments
- baisse moindre dans les collèges (-3,83%) (les températures de consignes étaient déjà à 19°C dans la majeure partie des établissements sauf dans les zones d'administration)

Résultats de la saison de climatisation (été 2023 par rapport à été 2022) :

- baisse importante dans les bâtiments et collèges sur les trois mois (juin à août) de la saison de climatisation (respectivement -12,47% et -14,08%)
- liée à un réglage des températures à 26°C

Focus



Sensibiliser les personnels et les usagers aux enjeux environnementaux et aux écogestes - projet comportemental et organisationnel pour les collèges

Huit collèges sont inscrits au challenge national CUBE'S pour les économies d'énergie pour l'année scolaire 2023-2024 : Emile Thomas à Draguignan, Guy de Maupassant à Garéoult, Paul Eluard à la Seyne, La Marquisanne et Marcel Pagnol à Toulon, les Eucalyptus à Ollioules, Henri Nans à Aups et Jacques-Yves Cousteau à la Garde.

Ces collèges bénéficieront d'un accompagnement du CEREMA pour mettre en oeuvre des actions de sensibilisation sur les usages dans le but de diminuer leur consommation énergétique par rapport aux 2 années précédentes.

Par ailleurs cette année encore, l'appel à projet éducatif que lance le Département auprès de tous les collèges publics en septembre, propose une thématique "économie d'énergie" afin d'inciter les collèges à se positionner sur des actions en ce sens.

La thématique du développement durable a été abordée durant l'année au sein des groupes de travail, fonctionnement et restauration rassemblant plusieurs principaux de collèges et les services du Département. Une première Newsletter "La lettre du développement durable dans les collèges" a été diffusée en septembre pour promouvoir les actions des établissements investis et partager ces expériences auprès des établissements désireux de s'engager.

Focus



Réaliser des opérations de rénovation globales à haute performance - Mettre en oeuvre le plan de rénovation des collèges (PRC)

Le 29 mars 2019, l'Assemblée départementale a voté un ambitieux plan de rénovation des collèges (2019/2024)

L'axe 1 porte sur la rénovation de 22 collèges pour un meilleur accueil des collégiens et des équipes.

Fin 2023, 68% de la programmation des travaux a été réalisé :

- surface d'étanchéité de toiture : 95% de réalisation sur environ 40 000 m² de toiture
- nombre de luminaires : 95% de réalisation sur environ 20 000 luminaires à LED
- nombre de menuiseries : 55% de réalisation sur environ 8 000 châssis
- nombre de chaufferies rénovées : 8 ont été réalisées sur les 14 prévues
- surface d'Isolation Thermique par l'Extérieur : 20% de réalisation sur environ 4 310 m²
- surface de ravalement de façade : 60% de réalisation sur environ 40 933 m²
- surfaces de faux plafonds : 80% de réalisation sur environ 3 773 m²

Un audit sera réalisé en 2024 pour poursuivre les améliorations dans ces 22 collèges et 22 nouveaux collèges parmi les plus anciens.

IV

LES INDICATEURS DE PERFORMANCE



Solidarité

Cette politique se concrétise par un ensemble d'actions en matière :

- d'insertion et de développement social
- de proximité, en direction des publics les plus en difficulté
- d'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap
- de prévention et de protection de l'enfance et des familles
- de logements et de cohésion territoriale

Indicateurs clés

- € **225,6 M€** pour l'insertion et le développement social dont **203,3 M€** pour l'allocation RSA
- 🏠 **31 724 foyers** allocataires du RSA
- € **3,7 M€** au budget voté pour l'action sociale de proximité
- 👨👩👧 **4 812 familles** ayant bénéficié de secours d'urgence
- 👨👩 **7 549 enfants** ayant bénéficié d'allocations mensuelles
- € **330,9 M€** pour l'autonomie des personnes dont **123,8 M€** pour l'allocation personnalisée d'autonomie (APA)

- ♿ **6 538 bénéficiaires** de la prestation de compensation du handicap (PCH)
- 👨👩 **32 793 bénéficiaires** de l'APA dont **21 948** à domicile et **10 845** en établissement
- € **98,9 M€** alloués pour la famille, la prévention et la protection de l'enfance
- 18 **4 712 mineurs** ayant bénéficié d'une mesure d'aide éducative à domicile administrative ou judiciaire
- 👨👩 **3 138 enfants** ayant bénéficié d'au moins une mesure d'accueil à l'aide sociale à l'enfance (ASE) (hors placements directs)



Collèges

Cette politique se concrétise par un ensemble d'actions en matière :

- pilotage du fonctionnement des collèges en matière d'accueil, d'entretien et de restauration, notamment avec la gestion du personnel technique des collèges
- accueil des collégiens varois dans des locaux durables et un environnement numérique
- pilotage opérationnel des projets de construction, d'aménagement, d'entretien et de renouvellement dans un objectif de qualité durable des constructions
- pilotage et mise en oeuvre des obligations en matière de sécurité, santé et gestion des risques
- développement du numérique éducatif dans les collèges en articulation avec l'État et selon un périmètre fixé par la loi

Indicateurs clés

- 👨👩 **50 468 collégiens** accueillis (2022/2023) dont **43 462** en collèges publics et **7 006** en collèges privés
- 🍴 **34 000 demi-pensionnaires** chaque jour
- 🔧 **953 agents** techniques des collèges
- 💻 **1 PC pédagogique** pour 3,9 collégiens
- 🏫 **71 collèges publics**
14 collèges privés

- 🔌 **24,7 KWh/m².an** de consommation moyenne au sein des collèges
- 🏠 **20 installations** produisant des énergies renouvelables sur les collèges
- 🏫 **46 collèges** ayant répondu aux appels à projets de thématiques culturelle, environnementale et numérique
- 🏠 **60 collèges** concernés par les conventions d'ouvertures des locaux
- 🕒 **5 002 heures** d'ouverture des collèges grâce aux conventions d'ouverture des locaux des collèges



Sport et jeunesse

Enseignement supérieur et recherche

Cette politique se concrétise par un ensemble d'actions :

- accompagnement des porteurs de projets d'activités physiques et sportives
- développement maîtrisé des sports de pleine nature grâce au pilotage du Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI 83) et du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR 83)
- valorisation des performances du sport varois et organisation des actions de sensibilisation
- accompagnement des porteurs de projets et financement des acteurs concourant au développement de l'enseignement supérieur
- élaboration et mise en œuvre d'une stratégie en matière d'enseignement supérieur et de recherche

Indicateurs clés

 **1 970 clubs varois** dans l'annuaire du sport varois (source comité olympique)

2,3 M€ alloués pour les clubs sportifs varois

€ 703 874 € consacrés à l'enseignement supérieur et à la recherche (**510 000 €** en fonctionnement et **193 874 €** en investissement)

1,7 M€ consacrés à l'enseignement supérieur et à la recherche dans le contrat de projet État-Région (CPR)

 **107** espaces, sites et itinéraires inscrits au plan départemental des espaces sites et itinéraires (PDESI)

 **530 collégiens** bénéficiaires de Var en sport

 **1 839 séjours scolaires** et sorties financés pour les 6-18 ans

 **32 jeunes bénéficiaires** d'une prime pour l'obtention du BAFA et du BAFD



Culture

Cette politique se concrétise par un ensemble d'actions :

- conservation du patrimoine et de la mémoire du Département
- gestion des équipements culturels départementaux
- développement de l'offre culturelle et artistique
- collecte, conservation, restauration et valorisation du patrimoine culturel, scientifique et naturel
- suivi archéologique départemental

Indicateurs clés

 **1 094 spectacles** programmés par les structures de spectacle vivant soutenues par le Département, ayant attiré **424 999 spectateurs**

 **108 936 visiteurs** accueillies dans les structures culturelles du Département

 **10 941 élèves** bénéficiaires des médiations et actions mises en place par le Département

 **535 074 pages** numérisées par an par les archives départementales du Var

 **9 interventions** en archéologie préventive

 **250 829 documents** mis à la disposition des bibliothèques varoises (livres, musique, films et jeux vidéo) par la médiathèque départementale

 **22 019 visiteurs** à l'Abbaye de La Celle

 **31 841 visiteurs** à l'Hôtel départemental des expositions dont **1 636 scolaires**

 **4 167 visiteurs** aux Archives départementales du Var dont **1 162 scolaires**

 **42 000 visiteurs** à la fête du livre du Var



Routes et réseaux

Cette politique se concrétise par un ensemble d'actions :

- pilotage opérationnel des projets d'aménagement et d'entretien pour un réseau et des conditions de circulation de qualité au service de l'utilisateur
- organisation et gestion du transport à l'attention des élèves et étudiants en situation de handicap
- pilotage du déploiement des infrastructures numériques pour le très haut débit fixe et mobile

Indicateurs clés



2 964 km de routes départementales

156 km cumulés de voies aménagées en faveur des modes doux



352 000 prises pour raccorder tous les Varois à la fibre optique en 2024

Le budget voté consacré aux routes et réseaux



• **44,9 M€** en investissement

• **11,9 M€** en fonctionnement

27,5 M€ consacrés à la maintenance du patrimoine



134 km de chaussées renouvelées

• dont **67,5 km** réalisés en techniques à froid

• dont **32 km** réalisés en techniques tièdes



16 484 personnes ayant suivi une formation sur la sécurité routière, sur **181 journées d'action**



838 élèves et étudiants en situation de handicap dont les frais de transport sont pris en charge par le Département



4,1 M€ consacré au transport des élèves et étudiants en situation de handicap



Tourisme

Cette politique se concrétise par un ensemble d'actions :

- financement et accompagnement des partenaires et projets touristiques, en lien avec l'agence de développement touristique
- gestion de la taxe additionnelle à la taxe de séjour
- qualification de l'offre touristique avec la mise en œuvre de labels, la promotion de marques ou l'organisation de concours
- structuration de l'offre touristique notamment par la création et la promotion de circuits touristiques
- élaboration et mise en œuvre de documents stratégiques et d'actions touristiques visant à renforcer l'attractivité du Var

Indicateurs clés



80 millions de nuitées

10 millions de touristes dans le Var



5 Mds € de recettes annuelles liées aux dépenses des touristes



14 manifestations touristiques aidées par le Département

135 sites labellisés tourisme et handicaps et Var accessible



156 km cumulés de voies aménagées en faveur du tourisme en modes doux (le parcours cyclable du littoral et l'EuroVelo 8)

2 214 km de sentiers inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)

107 espaces, sites et itinéraires inscrits au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI)



Environnement

Valorisation et préservation du cadre de vie

Cette politique se concrétise par un ensemble d'actions :

- aménagement et gestion des espaces naturels sensibles (ENS)
- entretien et débroussaillage des terrains départementaux
- protection de la forêt contre les incendies et accompagnement de la défense de la forêt contre les incendies (DFCI)
- élaboration et suivi du schéma d'accès à la ressource forestière
- accompagnement de la modernisation des outils productifs agricoles et agroalimentaires
- sensibilisation du public à l'environnement
- laboratoire départemental d'analyses et gestion des risques sanitaires de compétence départementale
- ingénierie auprès des communes et des services de la collectivité, notamment dans les domaines de l'eau et l'information géographique

Indicateurs clés



243 espaces naturels sensibles, une superficie totale de **13 637 hectares**

77 512 hectares de Surfaces Agricoles Utiles (SAU)



714 hectares de travaux de débroussaillage subventionnés en co-financement mesure Feader



9,7 M€ consacrés aux espaces naturels, forestiers et agricoles



3 288 analyses des eaux de baignades sur l'année



17 372 visiteurs à l'Ecomusée départemental des 4 Frères



46 120 visiteurs à la Maison départementale de nature du Plan



21 684 visiteurs à l'Ecoferme départementale de la Barre - Toulon



110 km de pistes DFCI



Qualité et performance

de l'administration

Indicateurs clés



3 620
1 759

10 519 jours de formation



• **9 456** pour les agents de la fonction publique territoriale

• **1 063** pour les agents de la fonction publique hospitalière

153 contrôles de rapport d'analyse des offres

1 156 délibérations

2 918 courriers de notifications

690 arrêtés

628 conventions

19 marchés centralisés notifiés sur l'année intégrant des clauses ou des critères sociaux

86 marchés centralisés notifiés sur l'année intégrant des clauses ou des critères environnementaux



1 327,6 M€ de dépenses de fonctionnement

155,2 M€ de dépenses d'investissement



588 agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés au sein de la collectivité

PARTOUT, POUR TOUS,
LE VAR ACTEUR DE VOTRE QUOTIDIEN



390, avenue des lices - CS 41303 - 83076 Toulon cedex

